Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

Sécurité incendie

PROGRAMME DE VISITES RÉSIDENTIELLES DES POMPIERS

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 25 avril 2025 – L'équipe du Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe entreprendront leurs visites résidentielles entre le mois d'avril et d'octobre. Ce sont 5 700 interventions de sensibilisation qui sont prévues cette année.

Les secteurs visés sont :

- Bois-Joli ;
- Hertel-Notre-Dame ;
- Le secteur rural de Sainte-Rosalie ;
- Le secteur rural de Saint-Thomas-d'Aquin.

Ces visites visent à sensibiliser la population à la prévention des incendies, tout en soulignant l'importance d'avoir des avertisseurs de fumée en bon état et fonctionnels. Elles permettent également de corriger immédiatement tout appareil défectueux, évitant ainsi l'émission d'un avis d'anomalie. Rappelons que, depuis la mise à jour du règlement 710 concernant la prévention des incendies, les avertisseurs de fumée à piles doivent être équipés de piles au lithium scellées, ayant une durée de vie de 10 ans.

Voici quelques conseils d'entretien d'un avertisseur de fumée :

- Remplacez-le lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement ;
- Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année, sauf pour l'avertisseur électrique qu'il ne faut jamais ouvrir. Nettoyez l'extérieur seulement. Cela empêche la poussière de s'accumuler sur les capteurs de fumée ;
- Ne peinturez jamais l'avertisseur de fumée.

Autres nouveautés

Pour s'assurer de la conformité de votre domicile, l'équipe municipale vérifiera également :

- la présence et l'état des extincteurs portatifs pour les résidences équipées d'un chauffage au bois ;
- la présence d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans les habitations disposant d'appareils à combustion, tels qu'un poêle à bois, un garage attenant, un chauffage à l'huile ou une cuisinière à gaz.

Si le Service de sécurité incendie constate l'absence de ces appareils, vous aurez 45 jours pour en assurer l'installation.

Direction des communications et de la participation citoyenne
Hôtel de ville, 700, av. de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2
Tél. : 450 778.8300 / Téléc. : 450 778.5817

Pour les questions relatives aux visites résidentielles, communiquez avec la Division prévention au 450 778.8300, poste 8559.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne

450 778.8300